

Anancy, le 13 septembre 2022

Les inscriptions au nouveau défi Déclics du Grand Anancy sont ouvertes !

Objectif : accompagner 150 foyers pendant 3 mois pour réduire factures d'eau et d'énergie de 15%

Le Grand Anancy recrute jusqu'au 10 octobre 2022 des volontaires pour participer au nouveau Défi Déclics Eau et énergie, une aventure conviviale et écologique de 3 mois. C'est un challenge collectif et ludique à relever en famille, entre voisin.es, ami.es, collègues, pour réduire ses factures d'eau et d'énergie.

Cap de réduire ses consommations d'énergie ?

Avec l'envolée des prix de l'énergie et la raréfaction des ressources en hydrocarbures, la sobriété énergétique n'est plus une option, c'est un défi collectif et individuel. C'est aussi le moyen de réduire ses émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

Avec le Défi Déclics les participants pourront mesurer leurs consommations et identifier tout ce qui peut être fait grâce au matériel prêté, échanger avec des experts qui leur donneront des clés d'action efficaces et les challenger en équipes !

Cap de réduire ses consommations d'eau ?

Qui aurait cru il y a quelques années seulement, que notre territoire connaîtrait la sécheresse et que la préservation de l'eau face au risque de pénurie deviendrait un enjeu stratégique sur lequel nous avons tous notre rôle à jouer ?

Avec le Défi Déclics, les participants pourront identifier les postes les plus consommateurs, apprendre à traquer les fuites, bénéficier d'outils pour baisser durablement leur consommation et leur facture d'eau tout en préservant les milieux et la biodiversité.

Des animations et un accompagnement pendant 3 mois

Le Défi sera rythmé d'évènements, d'ateliers et de visites, ainsi que d'envois réguliers d'informations, de propositions d'actions, de conseils... et de challenges !

Un kit de démarrage sera attribué aux participants lors de la soirée de lancement pour leur permettre de relever les défis et adopter les éco-gestes.

Qui peut participer ?

Les personnes seules, en collocation, en couple ou en famille, peuvent se lancer dans l'aventure. La seule condition : habiter dans l'une des 34 communes du Grand Annecy.

Ouvert à tous, le défi Déclics est gratuit.

Attention le nombre de places est limité afin de permettre aux participant-e.s de bénéficier de conseils personnalisés.

Pour plus d'information et s'inscrire jusqu'au 10 octobre 2022, rendez-vous sur www.grandannecy.fr

Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Annecy.